

MAIRIE DE SAINT-MANDRIER-SUR-MER
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

==--==

Nombre de Membres

En exercice : 11

Présents : 7

Pouvoirs : 2

Absents excusés : 4

Qui ont pris part à la délibération : 09

SEANCE DU 25 JUIN 2024

==--==

L'an deux mil vingt-quatre et le 25 du mois de juin à 18 h 30, le conseil d'administration du C.C.A.S. de SAINT-MANDRIER-SUR-MER a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Véronique VIENOT, Vice-présidente du CCAS.

Présents : Mme VIENOT - Mme DEMIERRE - Mme MATHIVET - Conseillers municipaux - Mme MAIS - Mme MARECHAL - Mme BROGLY - Mme ROURE - Membres

Pouvoir : M. VINCENT à Mme VIENOT - Mme PECHARD à Mme ROURE

Absents excusés : M. VINCENT - Mme SAUQUET - M. CALMET - Mme PECHARD

4 - ACCEPTATION D'UN DON AU CCAS

Madame la Vice-présidente informe Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration d'un don en numéraire au CCAS.

Conformément à l'article L2242-4 du CGCT, Monsieur le Maire, Président du CCAS a accepté le don ci-dessous à titre conservatoire dans l'attente de la décision du CCAS :

- **500 €** par virement le 07/06/2024, de la société de production « DEMD PRODUCTIONS » - série « Tom et Lola », afin de soutenir les actions du CCAS pour les plus démunis ;

Aussi, conformément aux dispositions citées, Madame la Vice-présidente demande à Mesdames et Messieurs les membres du conseil d'administration de bien vouloir accepter ce don d'un montant de **500 €**.

Le conseil d'administration délibérant,

- OUI l'exposé de Madame VIENOT, Vice-présidente ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

DECIDE à l'UNANIMITE

- D'autoriser Monsieur le Président à accepter cette donation.

Pour extrait conforme, le 26 juin 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-268300928-20240625-2024-06-24D04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/06/2024

Publication : 26/06/2024

La Vice-présidente, Véronique VIENOT

Signé :

La Vice-présidente
Véronique VIENOT